Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 029-212902373-20260605-40202600-DE

COMMUNE DE LA ROCHE-MAURICE

Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 5 JUIN 2026

L'an Deux Mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures trente les membres du conseil municipal de la commune de La Roche-Maurice se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de M. Lénaïc Blandin, Maire, convoqués le vingt-neuf mai deux mille vingt-six conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Membres convoqués : Lénaïc BLANDIN, Elodie ROUE, Emmanuelle APPERE, François ABJEAN, Benoît CHELVEDER, Pauline DOGUE, Vincent LE VIOL, Josiane LE BIHAN, Rodolphe GAGNEPAIN, Stéphane GUEVEL, Gil COULON, Dominique LE BIHAN, Patricia GRUET, Patrice GUEZOU, Emmanuel CABIC, Thuriane RANNOU, Tangi LEON, Anne-Marie CABON, Elodie BLOUCH.

Absents excusés ayant donné procuration :
Josie LE BIHAN à Benoît CHELVEDER
Dominique LE BIHAN à Patricia GRUET
Tangi LEON à Lénaïc BLANDIN
Anne-Marie CABON à Elodie ROUE

Membres du Conseil : 19
Présents : 15
Ont pris part à la délibération : 19
Pour : 19 Contre : 0
Abstention : 0
Date de Convocation : 29 mai 2026

Secrétaire de séance : Pauline DOGUE

DEL 40-2026 : Représentation au sein des commissions d'attribution de logements et d'examen de l'occupation des logements (CALEOL)

Vu les articles L. 441 et suivants du code de la construction et de l'habitation ;

La CALEOL est l'instance décisionnaire du processus d'attribution des logements sociaux. Sa mission est d'attribuer chaque logement selon la réglementation en vigueur et d'examiner les conditions d'occupation des logements des locataires présents depuis plus de 3 ans dans leur logement et vivant dans les zones tendues ou répondant à l'une des situations suivantes :

Suroccupation ou sous-occupation, survenue d'un handicap, dépassement du plafond de ressources.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil DESIGNE Benoît CHELVEDER comme représentant de la Commune au sein des Commissions d'attribution de logement social.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Lénaïc BLANDIN

MAIRIE DE LA ROCHE-MAURICE